

[Plus tard]

Monsieur l'Orateur, on vient de m'apprendre, et je tiens à en informer la Chambre, que les recherches pour retrouver l'avion disparu se poursuivent. J'ai cru bon de consigner la chose au compte rendu.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE D'ÉCHANGE DES FORCES ARMÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Dans le cadre de l'unification des forces armées, le ministère de la Défense nationale est-il en voie d'établir un service d'échange des forces armées canadiennes et, si oui, ce service livrera-t-il une concurrence directe à l'entreprise privée?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, il se trouve que nous avons étudié les problèmes de la gestion des fonds n'appartenant pas à l'État. On a recommandé au conseil de la défense que nous formions une commission appelée Canex mais cela demeure à l'état de projet. Un groupe d'étude est en train de parcourir le pays pour savoir si ce projet est réalisable.

**L'hon. M. Dinsdale:** Le ministre a répondu à la deuxième partie de la question. Cet organisme pourrait-il faire directement concurrence aux entreprises privées situées dans le voisinage des établissements militaires?

**L'hon. M. Cadieux:** S'il y a concurrence monsieur l'Orateur, elle sera loyale.

### L'ÉNERGIE

#### LE COLUMBIA—LE BARRAGE DUNCAN—PAIEMENT À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Quand le prochain rapport du Bureau du génie canado-américain sur le Columbia sera-t-il prêt?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Je l'ignore, monsieur l'Orateur, mais j'irai aux renseignements. Toutefois, si le député s'intéresse toujours au Columbia, j'ai ici quelques chiffres de nature à satisfaire sa curiosité. Le 22

novembre 1967, les États-Unis ont versé \$11,100,000 au titre de protection contre les inondations attribuables au barrage Duncan. Le cours du change en vigueur le jour où ce montant a été déposé au compte de la Banque du Canada à New York nous a fait bénéficier d'une prime du change de 7-15/32 p. 100, et le montant transféré au gouvernement de la Colombie-Britannique le 23 novembre 1967 a été de 11,929,031.25 dollars canadiens.

### PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

#### EXPOSÉ DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 6 décembre, de la motion de l'honorable Mitchell Sharp (ministre des Finances) proposant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, de l'amendement de l'honorable M. Monteith (p. 5118) et du sous-amendement de M. Lewis (p. 5128).

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Les députés auraient-ils l'obligeance de se taire pour nous permettre d'entendre le député d'York-Sud?

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, il ne me reste que quelques minutes. J'ai soutenu hier que le budget dont la Chambre est saisie était inéquitable, à cause des impôts qu'il impose et de ceux qu'il omet d'imposer, si le ministre était absolument sûr d'avoir besoin de recettes supplémentaires dès maintenant, sans pouvoir attendre jusqu'au budget ordinaire le printemps prochain. Deuxièmement, j'ai soutenu que le budget n'accomplira pas ce que le ministre en espère. Troisièmement, et j'ai dit que c'était la partie la plus inique du budget. Le budget, je le répète, ralentira probablement l'économie et augmentera vraisemblablement le chômage. J'ai même indiqué que c'était là un des objectifs explicites et implicites du budget.

Aujourd'hui, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire qu'une autre clé significative de la façon de penser du gouvernement c'est la façon cavalière dont les recommandations Carter ont été jetées à la poubelle. Le rapport Carter, je vous le rappelle, condamne sans appel notre régime fiscal actuel. Elle le trouve injuste sur bien des points importants. La combinaison des divers impôts aboutit à ce que les particuliers et les familles à faible revenu paient des impôts proportionnellement plus lourds que les particuliers et les familles à revenus moyen et élevé. C'est ce